



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Montpellier, le mardi 10 août 2010

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Evacuation de campements Roms illicites

Le préfet a décidé de procéder à l'évacuation de deux squats en application de l'ordonnance d'expulsion du juge des référés du Tribunal de Grande Instance de Montpellier en date du 8 octobre 2009 délivrée à la demande de l'université Montpellier 1 pour le campement du plan des quatre seigneurs et de celle du 6 septembre 2007 pour celui du pont de Guerre délivrée à la demande de la société Océanis, propriétaire des lieux.

L'opération s'est déroulée, sans incident, ce jour de 7h à 9h.

Une conférence de presse est organisée en Préfecture à 12H, salle Jean MOULIN, par le secrétaire général, M. Patrice LATRON.

Merci de confirmer votre présence au service communication au 04 67 61 61 25